

CGT CGT

PERSPECTIVES

L'information de vos élus CGT au Comité d'Établissement Régional de Dijon

Échos de la séance plénière du 28 janvier 2010

Dossiers présentés par la direction

Schéma régional de distribution.

Quand l'information régionale est battue par la réalité des établissements cela fait mauvaise impression. La volonté de transférer toujours plus de vente vers les automates ne peut se faire qu'en supprimant des vendeurs donc ainsi en essayant de montrer que c'est par choix que les usagers utilisent les nouveaux canaux de distribution. Cette réalité n'est que partielle, car si des nouveaux moyens peuvent répondre à des modes de consommation modernes, c'est en fait moins de services qui sont proposés aux usagers, qui n'ont plus le choix de comment et, ou ils peuvent acheter un titre de transport.

La suppression de journées de travail dans les différentes gares de la région est quantifiée différemment entre la commande de l'activité(PARIS), la présentation régionale (DIJON) et la mise en application en établissement .Il y a donc dans la chaine un ou des millions faibles ou pour le moins des initiatives qui vont à l'encontre de l'emploi, du service public. À moins qu'il s'agisse d'une stratégie d'entreprise qui vise à masquer les conséquences des suppressions d'emploi.

Deuxième point, la volonté d'élargir les missions confiées aux vendeurs dans un certain nombre de gares de moindre importance. La aussi la Direction se moque des cheminots .Après avoir supprimé les missions des agents de filière 27 (Départs.....) puis supprimé les postes, la direction fait le constat des difficultés que cela engendre au quotidien. Jamais en retard d'une provocation, elle propose de confier, en fonction des besoins locaux, des missions nouvelles aux agents filières 26. Cela fait une deuxième provocation après les avoir contraint de diriger les usagers vers les automates voir de leur en expliquer le fonctionnement.

Pour la CGT le dictionnaire des filières permet de faire travailler les agents tout en leur apportant des garanties. La SNCF elle, veut clairement supprimer les garanties tout en essayant d'élargir les missions en fonction des seuls besoins locaux de l'entreprise.

Présentation de la création de la DT SUGE Sud -est

C'est en présence des agents de la Suge que ce dossier a été abordé, ceux-ci ont fait une déclaration préalable CGT / CFDT lue par Ludovic WOEHR élu CGT

Pour la CGT, les Missions de la SUGE ne doivent pas faire l'objet de productivité alors que les besoins en matière de sûreté sont grandissants au quotidien. La direction ne souhaite que faire des économies d'échelle en supprimant le pilotage régional et en transférant les responsables à Lyon. Les économies réalisées se font au détriment des agents (de la SUGE comme des autres services) et des usagers. La prétendue réorganisation réversible n'est qu'un leurre pour mieux avancer ses projets comme le rattachement de Belfort et Laroche.

Mobil Plus

Tel est le nom du nouvel outil de « traçabilité » utilisé par l'EME (Espace Mobilité Emploi). Derrière ce vocable se cache une application qui n'a d'autre justification que d'assurer les reclassements liés aux restructurations sur la région et sur le bassin d'emploi (y compris le FRET).

Pour la CGT, on peut toujours discuter de reclassements, mais ce sont surtout les restructurations qu'il faut combattre. De toute façon, quel que soit l'outil, il reste que la situation faite à chaque cheminot est différente selon son statut. À l'heure actuelle, tous n'ont pas accès à l'intranet et donc à la bourse de l'emploi. Merci l'égalité de traitement !!! Encouragée dans sa politique par de fidèles et zélés signataires, la direction SNCF s'absout de ses responsabilités, en essayant de valoriser ses obligations. Aucune garantie ne sont données aux cheminots dont on détruit au quotidien, les métiers et leurs contenus, puis les emplois.

Participation des OS aux comités de ligne.

La SNCF dénonce unilatéralement l'accord de participation des organisations syndicales aux comités de ligne TER .

Peut-être dans l'espoir de bâillonner un peu plus les OS ou de maintenir dans l'ignorance les usagers qui y participent en évitant tout contact ?

Une économie d'échelle ou une atteinte de plus au droit syndical et la démocratie participative des citoyens et usagers ?

Après discussions des ouvertures seraient possible sur la forme et le fond.

Incidents ayant affecté les circulations

La CGT a rappelé les conséquences des restructurations dans les différents établissements sur, à la fois la régularité (EEX et les possibilités d'interventions des agents de l'équipement, dont les structures (brigades, équipes, parcours) viennent une fois de plus d'être remises en cause par l'allongement des périmètres d'astreinte.

Point mensuel et prévisions d'emploi

La CGT est intervenue pour obliger la SNCF à tenir ses engagements tant dans l'accord Temps partiel et CPA, que sur les DCI de décembre 2009 ou des engagements précis et chiffrés ont été pris pour les ECT, tant pour les apports internes que pour les embauches directes.

Le Comité Central d'Entreprise à la SNCF

Les vacances pour tous...partout...plus qu'une idée pour la CGT

Depuis 1986 le CCE est un acteur dynamique du tourisme social. Ayant hérité d'un patrimoine dégradé qui ne répondait pas aux attentes des cheminots, il a rénové et quelquefois reconstruit la plupart des 14 maisons familiales qu'il gère. Il a mené une politique de coopérations multiples comme à Sigean, ou bien encore aux Salins-d'Hyères.

Le CCE a également lancé une formule de mini-séjours à thèmes dans ses installations et développé des échanges internationaux. En 2004, un nouveau village de vacances a ouvert ses portes à Calvi.

Mais le CCE c'est aussi l'enfance. Tous les ans ce sont près de 20 000 enfants qui se retrouvent dans ses centres de vacances. Depuis 1986, le CCE répond favorablement à toutes les demandes de séjour d'enfants, quel que soit leur nombre. L'accueil et le contenu des séjours dans les centres de vacances sont constamment améliorés en vue d'assurer le confort et la sécurité des enfants.

Solidarité, fraternité, tolérance et respect de l'autre sont au cœur de la démarche éducative mise en œuvre par les équipes du séjour. Plus de 3000 animateurs spécialement formés encadrent ces séjours.

5 bonnes raisons de faire profiter vos enfants des vacances du CCE :

Une culture cheminote commune

Respect de soi même et des autres, tolérance, humanisme, sont des valeurs profondément enracinées dans la culture cheminote et qui sont au cœur de la démarche du CCE et des comités d'établissements régionaux.

La compétence

Dans les centres de vacances du CCE, les équipes d'encadrement sont spécialement formées à l'accueil des enfants et garantissent leur sécurité.

Des vacances ouvertes

Au CCE les vacances sont différentes : elles favorisent le jeu, l'ouverture aux autres et le développement de chacun au sein du groupe.

Votre enfant est sûr d'obtenir une place

Quel que soit le nombre de demandes, tous les enfants sont accueillis dans les séjours du CCE, conformément à la politique voulue par les élus.

L'égalité d'accès

Grace à la détermination du prix par le système de quotient familial, les cheminots bénéficient d'une égalité d'accès aux vacances.

<p>Les élus CGT au comité d'établissement sont également là pour vous apporter toutes les précisions nécessaires sur notre politique en matière d'activités sociales ou vous orienter auprès des services techniques du CER pour vous aider dans vos démarches.</p>

Retrouvez les déclarations de politique générale de la délégation CGT au CER
sur le site :

www.cheminotcgtbfc.fr rubrique CER.

Vos élus CGT au Comité d'établissement :

Michel GILLON	Secrétaire du CER.
Guy ZIMA	1 ^{er} Secrétaire Adjoint.
Thierry LEVEQUE	Trésorier.
Patrick GOYET	Titulaire.
Jean-Christophe GAY	Titulaire.
Gérard SIMON	Titulaire.
Stéphane ROSE ROSETTE	Suppléant.
David ERIC	Suppléant.
Isabelle PATOIS	Suppléante.
Ludovic WOEHR	Suppléant.
Adrien DARTIER	Suppléant.

Représentant Syndical CGT.

Roland FOURNERAY

Janvier 2010



La CGT si j'y étais ! J'adhère à la CGT

Nom:.....

Prénom :.....

Date de naissance.....

Homme Femme CADRE PERMANENT CONTRACTUEL

Etablissement :..... UP :.....

Qualification :Position :.....

Lieu de travail :.....

Date d'adhésion : Mois:..... Année:

Adresse personnelle :..... Code postal :.....

Ville :.....

Prélèvement automatique : OUI NON